



## Divorce après une séparation de +12 ans

Par **schelcher**, le **18/01/2010** à **12:52**

Bonjour,

je suis séparé depuis plus de 12 ans, je désire maintenant divorcer. pour la séparation de corps nous avons vendu notre maison et partagé la somme entre nous deux ainsi que les meubles et les avoirs. Etant sous le régime de la séparation des biens donc tout a été déjà partagé en deux.

J'ai gardé et élevé mes deux filles seul et je verse une pension alimentaire depuis août 1997. Je n'ai jamais dépensé le résultat de la vente de la maison or ma femme a tout dépensé, de plus étant économe j'ai réussi à faire des économies.

Dois-je m'attendre avec un divorce à repartager tout mes biens ce qui ferait qu'en prenant la vente de la maison ma femme obtiendrait 75% de cette vente et pour le reste ???

merci par avance de prendre la peine de me conseiller, cordialement.